

AVIS

Il est porté à la connaissance du public que les arrêtés suivants ont été émis :

- l'arrêté N° 3/21/0131 du 17 août 2021 de la **Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable** accorde à la SA L'ESPACE CARRELAGES la modification du délai de mise en exploitation d'un atelier de travail de pierres avec salle d'exposition à Grass, 17, rue Charles Kieffer (3/18/0075)
- l'arrêté N° 3/21/0022 du 25 août 2021 de la **Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable** accorde à la société LIDL BELGIUM GmbH & Co KG l'exploitation d'un magasin pour la vente au détail, production de froid et stockage de substances et mélanges classés à L-8399 Windhof (Koerich), 7-9, route d'Arlon
- l'arrêté N° 3/2021/0063/119 du 19 août 2021 du **Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire** accorde à la société GARAGE NEUGEBAUER la cessation d'activité de l'application de produits de peinture (1/92/0312 – C212/86) à Steinfort, 106, rue de Hobscheid
- l'arrêté N° 3A/2021/2660/171 du 19 août 2021 du **Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire** accorde l'exploitation d'un monte-escaliers, d'une charge maximale de 125 kg, à Steinfort, 11, Cité Demy Steichen
- l'arrêté N° 3A/2021/2567/171 du 19 août 2021 du **Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire** accorde l'exploitation d'un monte-escaliers, d'une charge maximale de 125 kg, à Steinfort, 5B, Boxepull
- l'arrêté N° 3A/2021/2311/171 du 19 août 2021 du **Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire** accorde l'exploitation d'un monte-escaliers, d'une charge maximale de 125 kg, à Kleinbettingen, 14, rue de Steinfort
- l'arrêté N° 3A/2021/2885/176 du 19 août 2021 du **Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire** accorde à la société DEMENAGEMENT NADIN l'exploitation d'un monte-charges mobile marque KLAAS, type ROADRUNNER 29/5 PREMIUM, sur le territoire du Grand-Duché de Luxembourg
- l'arrêté N° 3A/2021/2895/176 du 19 août 2021 du **Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire** accorde à la société PRESTA-GAZ l'exploitation d'un élévateur à fourches à équipement interchangeable Marque STILL, type RX70-35T, numéro de construction 517328^F00089 à Kleinbettingen, 1, rue du Chemin de Fer

- l'arrêté N° 3A/2021/2335/171 du 19 août 2021 du **Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire** accorde à la société LA LUXEMBOURGEOISE DU CHOCOLAT l'exploitation d'un élévateur à fourches Marque Clark, type WS10, numéro de construction WS10-0400-8271 CH
- l'arrêté N° 3A/2021/2544/176 du 19 août 2021 du **Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire** accorde à la société CONSORTS FELTEN l'exploitation de deux ascenseurs à Hagen, 12C & 12B, rue Randlingen
- l'arrêté N° 1/21/0266 du 13 août 2021 de la **Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable** accorde à la société PROXIMUS Luxembourg SA l'autorisation pour l'exploitation d'un site radiotechnique à L-8379 Kleinbettingen, rue du Château d'Eau
- l'arrêt N° EAU/AUT/21/0378 du 30 août 2021 de la **Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable**, autorise la société NEON MULLER SA la gestion des eaux dans le cadre de la construction et de l'exploitation d'un atelier de production d'enseignes à Grass

Tous les intéressés peuvent interjeter appel auprès du Tribunal administratif contre l'autorisation susdite.

Cet appel doit être présenté, sous peine d'irrecevabilité, par l'intermédiaire d'un avocat inscrit au tableau du tribunal d'arrondissement à Luxembourg ou à Diekirch, dans le délai de 40 jours, qui commence à courir à dater du jour de l'affichage de la décision.

Les dossiers respectifs peuvent être consultés au secrétariat communal pendant les heures d'ouverture au public ainsi que sur le site internet de l'ITM.

pour le Collège des bourgmestre et échevins



Andy Gilberts
Bourgmestre ff



Diane Stockreiser-Pütz
Secrétaire communal